



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le mardi 17 octobre 2023 à 18 h 30 au Pavillon André-Coindre, du Campus Notre-Dame-de-Foy situé au 5030, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Au cours de cette séance, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble suivant :

461, chemin de la Plage-Saint-Laurent (lot 2 813 325)

Demande de dérogation mineure visant à autoriser :

- L'agrandissement en hauteur du bâtiment principal, dont la marge de recul avant serait de 3,2 m au lieu de 9 m, tel que stipulé à l'article 4.1.3.1 du *Règlement de zonage n° 480-85* pour la zone RA/A-108.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Une présentation du projet visé par cette demande est disponible sur le site internet de la Ville pour consultation à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 27 septembre 2023

La greffière,
Me Marie-Josée Couture
www.vsad.ca